

Revenus pétroliers

pétrolier? En particulier, pourrait-il préciser la position de son parti à propos de mesures législatives sur la concurrence qui seraient conçues pour protéger les plus petites compagnies contre l'avidité des plus grandes.

● (1700)

M. Hees: Monsieur le Président, je suis avant tout, exclusivement et toujours, en faveur de la libre entreprise. Je ne vois pas de meilleur moyen de fixer les cours d'une denrée que de laisser faire le marché. Dans le cas de l'essence, à mon avis, et d'après mon expérience de l'évolution des prix de n'importe quelle denrée, le public en profitera et obtiendra les prix les plus bas, s'il y a une concurrence libre, générale et sans intervention. Les entreprises concurrentes baisseront leurs prix jusqu'au niveau où elles feront encore suffisamment de bénéfices pour continuer à tourner et approvisionner le consommateur.

Le président suppléant (M. Guilbault): A l'ordre, s'il vous plaît. Cela termine la période des questions. Le député de Vancouver-Kingsway (M. Waddell).

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Monsieur le Président, si nous avons eu plus de temps pour questionner le député qui vient de parler, je lui aurais posé la question suivante, que je formule à titre gratuit. Le député a déclaré qu'il était en faveur du marché libre pour le prix de l'essence. Est-ce qu'il considère que le cartel de l'OPEP constitue un marché libre? C'est l'OPEP qui fixe les prix. Je regrette que le député quitte la Chambre.

M. Hees: Je n'ai pas le choix. Chaque minute qui passe me barbe un peu plus.

Le président suppléant (M. Guilbault): A l'ordre, s'il vous plaît. Puis-je demander aux députés de respecter le décorum. Un député vient de passer entre le fauteuil de la présidence et le député qui avait la parole. Il est sorti maintenant, mais cette situation ne devrait pas être tolérée.

M. Waddell: Il se peut que le député s'en remette maintenant à sa sénilité plutôt qu'à son habileté.

Des voix: Règlement.

M. Fisher: C'est assez puérril!

M. Malone: Il est tout simplement passé devant le député de Vancouver-Kingsway (M. Waddell), c'est tout.

M. Waddell: Monsieur le Président, je venais de commencer à parler...

M. Evans: Retirez vos propos.

M. Malone: Pour prouver que vous êtes sénile.

M. Waddell: Le député n'a certainement pas encore eu l'occasion d'entendre un seul mot. J'ai posé la question qui se rapporte à la nature en général de la politique canadienne depuis cinq ans. Le gouvernement conservateur a perdu les élections de 1980 sur la question du prix du pétrole. C'est précisément à cause de la remarque truffée d'inexactitudes du

dernier député qui a parlé, et qui devrait pourtant être au courant pour la bonne raison qu'il est à la Chambre depuis longtemps, que les Canadiens n'étaient pas disposés à accepter l'idée d'un marché libre du pétrole.

Si la Chambre le veut bien, je vous dirai pourquoi, monsieur le Président. Le gouvernement Clark a été renversé à cause d'un budget dont un des éléments essentiels était une forte augmentation du prix de l'essence.

M. Malone: De dix-huit cents.

M. Waddell: Le parti conservateur, dominé à l'époque par son caucus de l'Alberta qui voulait—et les Albertains défendaient leurs intérêts, ce qui est normal—aligner le prix du pétrole sur le prix mondial, a accepté le principe. Les Canadiens ont éprouvé de la difficulté à le comprendre, parce que le prix du baril de pétrole qui était de \$3 en 1970, passait soudainement à \$28. Pour les gens, c'était le même pétrole et dans leur esprit, les ressources n'appartenaient pas aux compagnies pétrolières ni même à une province ou une région du pays, mais à l'ensemble du Canada. Les Canadiens ne pouvaient pas comprendre pourquoi le prix du pétrole devait grimper pour atteindre le prix mondial, et c'est ce que le député conservateur qui a parlé avant moi a dit, et c'est qu'il faudrait adopter le prix mondial.

C'est surtout autour de cette question que tourne la politique du Canada depuis cinq ou six ans. Les Canadiens ont compris que c'était un prix artificiel, fixé surtout par les pays arabes, par les pays exportateurs de pétrole. Nos producteurs voulaient suivre le mouvement parce qu'ils en profiteraient largement. Les gouvernements, pour leur part, devaient toucher des retombées fiscales, et le gouvernement fédéral en voulait bien sûr lui aussi. C'est sur ce point, je me permets de le dire, que le gouvernement Clark s'est montré très faible et incapable de traiter avec les premiers ministres provinciaux, l'un en Alberta qui tirait de son côté et un autre, en Ontario, qui tirait du sien. Quand on écrira l'histoire, c'est une des raisons que l'on retiendra à mon avis pour expliquer la chute de ce gouvernement.

M. Malone: Parlez-nous de Laxer.

M. Waddell: Le député me demande de parler de Laxer. Je vais le faire dans une minute et je vais effectivement vous dire des choses à son sujet.

Le projet de loi à l'étude, et je veux y rattacher ce que j'ai dit, aura pour effet de réduire de 12 à 11 p. 100 le taux réel de la taxe à la tête du puits. Voilà en quoi consiste la modification apportée à la taxe sur les recettes pétrolières et gazières. Il est facile à tous ces gens engagés dans l'industrie pétrolière et énergétique de lancer toutes ces belles expressions mais pour le Canadien moyen, il est préférable de s'imaginer qu'il s'agit d'un gâteau. Or, ce gâteau représente nos ressources pétrolières et gazières, et nous avons à le partager. C'est ce qui explique tous les conflits entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral. C'est ce qui explique le Programme énergétique national...

Le président suppléant (M. Guilbault): Juste une observation encore une fois. Je vais la faire en français cette fois-ci.